



Deux vues de la plage avant du *Foch*: les tourelles tournées à 90° et le repos de l'équipage.



Essais à la mer de marche à grande vitesse, avec panache de fumée pour masquer éventuellement d'autres navires au combat.

Le croiseur *Foch* en mer en 1938-1939.



ses travaux. Du 8 au 4, la 1<sup>re</sup> escadre effectue des manœuvres au large des Salins. Du 20 au 26, la 1<sup>re</sup> DL est au complet à Villefranche pour le carnaval de Nice.

Exercices du 17 au 26 mars et les 1<sup>er</sup> et 2 avril. Le 24 mars, l'escadre de croiseurs mouille dans le golfe de Fos, puis revue navale devant Nice en présence des rois de Suède, du Danemark et du prince de Monaco. L'escadre regagne Toulon le 3 avril.

La note 1575 R du 31 mars prévoit un grand carénage au cours du 4<sup>e</sup> trimestre seulement.

Du 4 mai au 24 juin, croisière de printemps où la 1<sup>re</sup> escadre participe, manœuvres entrecoupées d'escales en Afrique du Nord.

Note 3144 R du 4 juillet – *Propositions: soit un grand carénage du 15 décembre 1936 au 15 janvier 1937, soit une refonte du 15 décembre 1936 au 1<sup>er</sup> août 1937. Cette décision est du ressort du ministère!*

Note 4254 R bis du 1<sup>er</sup> octobre – *Petit carénage sans travaux sera effectué début octobre. Doit rentrer en grande refonte lorsque le Foch sera redevenu disponible, c'est-à-dire en janvier 1937 (DM 1213 EMG 1 du 14 août 1936). Liste des travaux: programme semblable à celui exécuté sur le Foch plus visite des auxiliaires et réparations consécutives. Durée prévue: 8 mois environ.*

On rappelle ci-après les principaux travaux à envisager :

- sondage et retubage éventuel des chaudières et des condenseurs principaux et auxiliaires ;
- installation de poches à suie sur les chaudières ;

Le *Dupleix* en mer porte la marque d'un contre-amiral.

Le *Dupleix* en tête de l'escadre de croiseurs, suivi du *Foch*, *Colbert*, *Suffren*, *Duquesne* ou *Tourville* et enfin de quatre croiseurs de 8 000 t et 7 500 t.

- remplacement sur toutes les lignes d'arbres des coussinets de chaises et coussinets supports antifrictionnés par des coussinets garnis de gâjac ;
- installation de la télécommande en direction des tourelles de 203 mm ;
- installation de la télécommande de l'artillerie de défense (90 CA et des projecteurs d'artillerie) ;
- installation de la conduite du tir de secours ;
- installation de la ventilation filtrée des postes centraux et locaux de désinfection contre les gaz ;
- installation de réseau de transmissions du service Sécurité ;
- amélioration de la protection des circuits électriques ;
- installation d'un 2<sup>e</sup> émetteur de 600 W et remplacement de l'émetteur E 20 par un OC 75 ;
- remaniement du logement des munitions diverses pour permettre de loger les munitions pour mortier Stokes (DM 12.737 CN.6 du 3 septembre 1936) ;
- refonte des catapultes (DM 26.720 CN.4 du 2 avril 1936) ;
- installation de tapes sur le pont pour l'embarquement du mazout.



## LA FLOTTE DE DARLAN: APOGÉE ET SABORDAGE (1937-1942)

Longtemps protégé de Georges Leygues, le ministre reconstructeur de la flotte militaire française de l'après guerre 1914-1918, François Darlan devient chef d'état-major de la Marine le 1<sup>er</sup> janvier 1937, puis Amiral de la flotte le 24 juin 1939, grâce à son image de républicain dans un milieu qui alors ne l'est guère. Au moment où la question de l'armistice se pose pour le gouvernement français, les responsabilités de Darlan sont écrasantes car la flotte et l'Empire colonial sont les seuls atouts qui restent pour négocier avec l'occupant.

Le grand amiral de la flotte François Darlan, selon l'imagerie d'Épinal. (Publicité de 1939)

François Darlan est donc choisi par le maréchal Pétain le 16 juin 1940 pour devenir, en raison de sa compétence avérée, valeur rare alors parmi les militaires, son ministre de la marine marchande et militaire puis, en février 1941, son chef du gouvernement jusqu'au 18 avril 1942 où, sous la pression allemande, il laisse la place à Pierre Laval. Il garde toutefois une fonction clé, celle de commandant en chef des forces militaires.

Ayant négocié en sous-main des contacts avec les États-Unis, dont il ne croit cependant pas qu'ils puissent intervenir aussitôt dans la guerre en Europe, il est précipité fortuitement dans ses contradictions: la maladie de son fils le fait arriver à Alger le 5 novembre 1942, trois jours avant le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord. Surpris par cette opération, il ordonne d'abord aux forces d'Algérie de combattre les Alliés et presse Vichy d'obtenir l'intervention des avions allemands. Mais le 10 novembre, après bien des hésitations et des calculs d'opportunité (il doit barrer la route du général Giraud arrivé sur place le 9 et prêt à rafler la mise), il ordonne la fin des combats contre les Alliés et se voit reconnaître le titre de haut commissaire pour la France en Afrique, "au nom du Maréchal empêché". Il rallie ainsi l'AFN et l'AOF au combat des Alliés.

Le 11 novembre, il incite son ancien rival Jean de Laborde, à la tête des forces



de haute mer à Toulon, à passer à l'action dans ce sens, en appareillant et en foulant donc au pied les consignes de sabordage qu'il avait lui-même élaborées. Pétain, que Laval décrit comme "moraletement prisonnier des Allemands", le désavoue et de Laborde ignore ses nouvelles directives.

Le 24 décembre, à 61 ans, il est assassiné à Alger.

Dès lors, la responsabilité politique du sabordage va se jouer entre d'autres acteurs. Toutefois, il importe d'abord d'en connaître le contexte avant de cerner les évolutions dans les modalités prévues.

L'amiral Darlan, commandant en chef des forces militaires françaises 1942.

Ils reconnaîtront à l'avance le meilleur emplacement à donner à leur matériel de découpage et arrêteront les dispositions les meilleures à adopter pour l'exécution du travail.

Sur le matériel d'artillerie, il sera nécessaire de réaliser des saignées très profondes sur les canons ou certains éléments de liaison (manchon, corps arrière à l'avant du berceau, etc.), ou des découpages.

Les endroits choisis devront être repérés d'une manière apparente.

c) Explosifs. - Les commandants et chefs de service s'inspireront des prescriptions de l'instruction citée en référence, dont les extraits sont joints en Annexe au présent ordre, pour déterminer le nombre des pétards ou grenades à utiliser, l'emplacement à leur donner ainsi que les artifices nécessaires à leur amorçage. Tous ces éléments seront stockés à proximité immédiate des lieux d'utilisation.

Le personnel chargé de l'amorçage des pétards et grenades sera instruit au cours de séances de démonstration.

d) Incendie. - Si l'incendie est réalisé par des grenades ou engins incendiaires, le personnel chargé de leur mise en œuvre sera préalablement instruit de leur maniement.

#### B) Dispositions finales.

a) Envoyer aux postes de destruction fixés le personnel désigné au rôle.

b) Mettre en place les pétards et les amorcer.

c) Mettre les grenades, si on en utilise, dans les conditions d'emploi.

#### C) Exécution.

L'exécution se fera en deux temps au moyen d'un signal sonore à fixer par les chefs de groupe.

1° Dès l'ordre d'exécution du premier temps, opérer rapidement les destructions par coup de masse et de chalumeau et faire évacuer le personnel.

2° Après évacuation du personnel ci-dessus et dès le signal sonore du deuxième temps :

- allumer les mèches des pétards et grenades;
- mettre le feu aux engins incendiaires et aux incendies préparés;
- faire évacuer à mesure et très rapidement le personnel jusqu'à l'abri ou l'endroit éloigné choisi pour le rassemblement.

P. O. le contre-amiral GUÉRIN,  
 Chef d'Etat-Major.  
 Signé: GUÉRIN.



À l'intérieur de l'arsenal, le calme plan d'eau reflète les fumées du désastre qui se produit sous les yeux de l'occupant, des équipages et du personnel de la DCAN. À droite, la colonne de fumée du *Dupleix* et à gauche plus loin, celles des trois autres croiseurs. À gauche, on reconnaît une partie du pétrolier *Garonne* en réserve et non sabordé, mouillé perpendiculairement au quai de l'atelier de l'Artillerie et à l'opposé à gauche accostés côte à côte au grand bassin Vauban, les arrières des pétroliers civils *Henri Desprez* et *Dauphiné*, également non sabordés.



Remontons sur notre perchoir, la colline de Malbousquet à l'ouest dans l'arsenal. Le croiseur est vue exactement par le travers. La cheminée arrière et les deux grues paraissent intactes, mais le feu continu des deux côtés.



**Attention, ces photos ne sont pas présentées chronologiquement car les incendies ont duré plusieurs jours, mais elles représentent le navire en se déplaçant de l'arrière vers l'avant.**

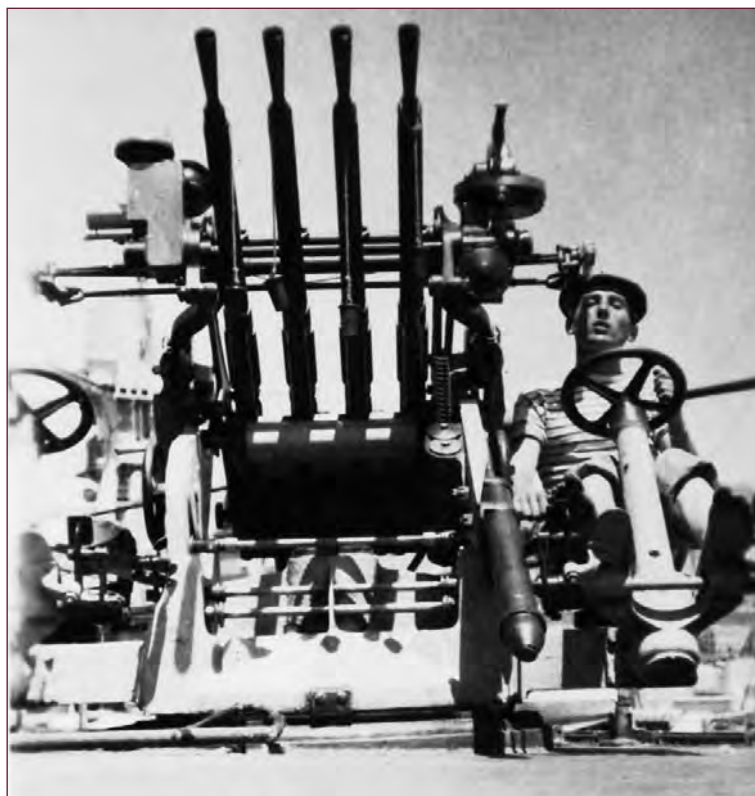
Ces deux photos montrent les explosions du centre du navire où la cheminée avant est tombée.



Publicité de la Société anonyme des anciens établissements Hotchkiss & Cie.

Texte de cette publicité.

La mitrailleuse Hotchkiss de 13,2 mm réglementaire dans la Marine se prête admirablement à l'installation à bord des navires pour la défense contre avions et aéronefs, ainsi que pour l'attaque contre tous objectifs marins ou autres exigeant un tir de concentration puissant, rapide et efficace. La mitrailleuse Hotchkiss de 13,2 mm lance un projectile de 52 g à une vitesse initiale de 800 m/s, et sa cadence de tir est de 450 cp/min. On se rend compte de la puissance et de l'intensité exceptionnelles des feux d'un groupe de 4 mitrailleuses, constituant le matériel quadruple Hotchkiss (en service dans la marine française) : on réalise ainsi une cadence collective pouvant atteindre 1 800 cp/min. La balle, peut être perforante, traçeuse ou fumigène, et atteint une portée horizontale de 7 000 m environ.



**SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS**  
**HOTCHKISS & C<sup>IE</sup>**

Direction générale : 60 à 66, Quai Michelet, à LEVALLOIS-PERRET

.....

Matériels d'armement  Automobiles

.....

USINES de LEVALLOIS-PERRET ET CLICHY

USINES de SI-DENIS-ORNANO et SI-DENIS-BARRAGE



**MARINE DE GUERRE ET DÉFENSE DES CÔTES**

**Fusils-Mitrailleurs.**  
Mitrailleuses de petits calibres, avec affûts de campagne et affûts de pont.

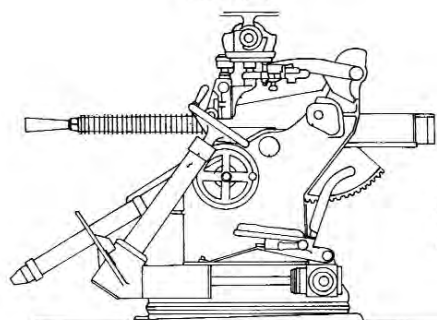
**Matériels de Mitrailleuses de 13 mm.** 2 pour défense aérienne et tir sur tous objectifs terrestres et flottants; avec affûts de bord et de défense fixe, à mitrailleuse simple ou mitrailleuses multiples. Affûts spéciaux pour sous-marins. Affûts de débarquement. Voitures spéciales de défense mobile des côtes.

**Matériels de Mitrailleuses de 25 mm.** pour défense aérienne à haute altitude et tirs de perforation, avec affûts spéciaux.

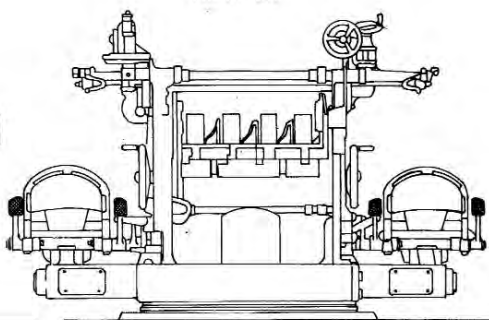
**Matériels de Mitrailleuses de 37 mm.**  
Mitrailleuses à grande cadence de tir, pour tous emplois à bord d'aéronefs.

Une des six mitrailleuses quadruples AA de 13,2 mm Hotchkiss installées sur le croiseur *Colbert*.

*Vue de profil*

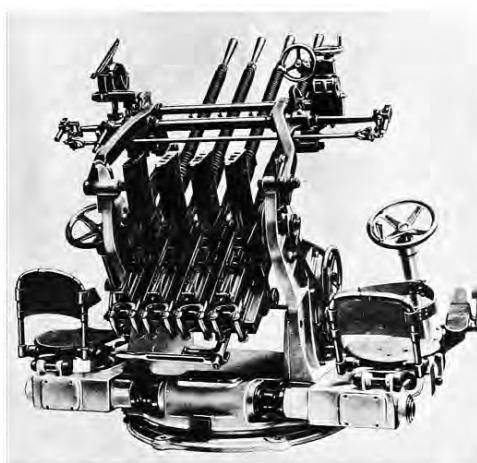
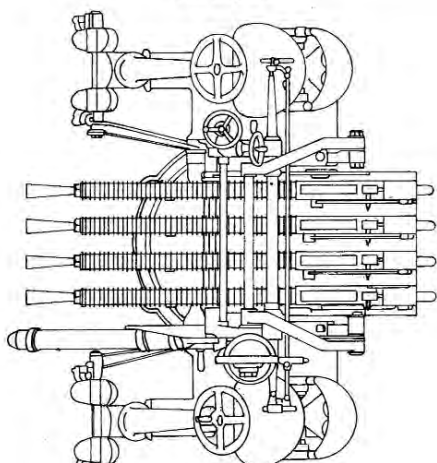


*Vue de dos*



*Vue en plan*

Planche CAQ 13,2 mm

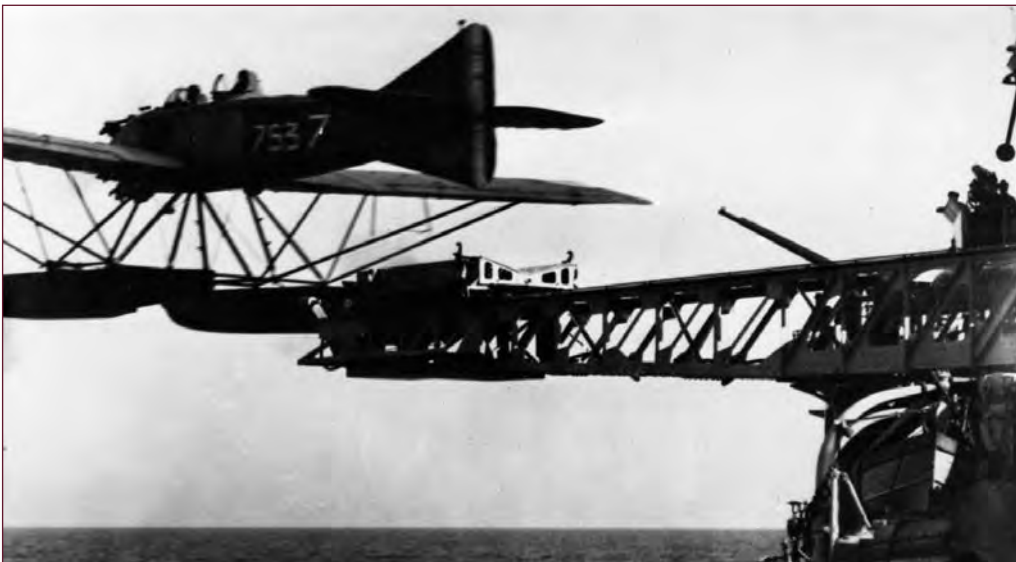


## Aviation embarquée sur le *Dupleix*



Insigne porté par les GL.810 et 812 sur la dérive ou sur le fuselage de 1932 à 1938.

Deux Gourdou-Leseurre sur les catapultes du *Dupleix* en 1935-1936.



Catapultage sur le *Dupleix* du Gourdou Leseurre n° 7.



Insigne porté par les Loire 130 du *Dupleix* en 1939.

Le Loire 130 n° 5 du *Dupleix*.

# Les navires ayant portés leur nom

Le cargo *Maréchal Foch* sous les couleurs de la compagnie des Affréteurs réunis en 1918.

## CARACTÉRISTIQUES DU CARGO *FOCH* (1907)

**Dimensions** : longueur hors-tout 55 m ;  
largeur hors-tout 9,08 m ;  
tirant d'eau en charge 4 m.

**Portée en lourd** : 1 170 t ; jauge brutes  
843,9 t ; jauge nette 507 t.

**Propulsion** : machine à vapeur d'une  
puissance normale de 433 ch et  
maximale de 650 ch ; vitesse 8 nd.

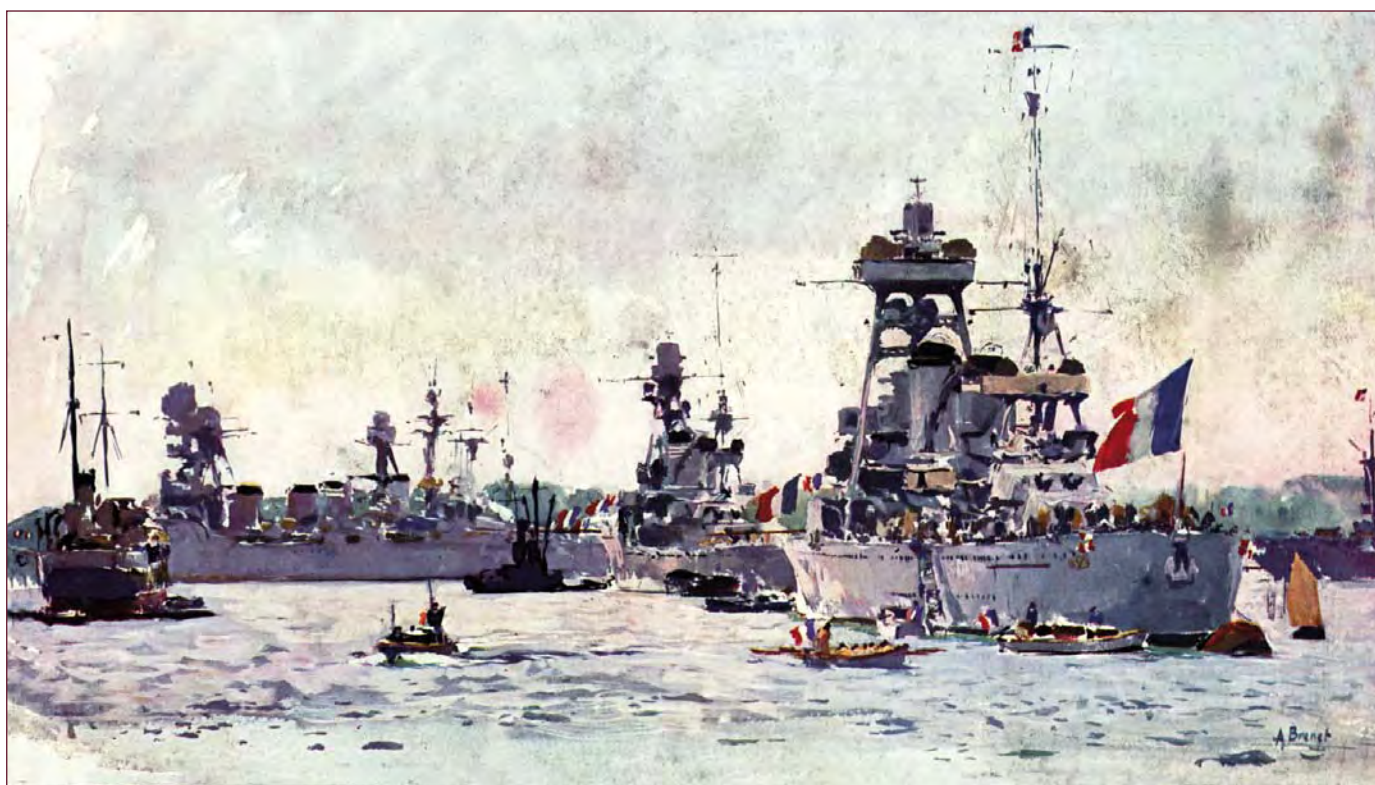


Tableau d'Albert Brenet représentant le croiseur *Foch* en 1932 en rade de Brest battant le pavillon du contre-amiral Darlan.

- Croiseur de 10 000 tW étudié dans ce volume.
- Paquebot à moteur construit à Saint-Nazaire en 1951 pour la compagnie Fraissinet pour desservir la côte occidentale d'Afrique jusqu'à Pointe-Noire. Associé ultérieurement avec Fabre puis avec les Chargeurs Réunis l'armement confié à la Compagnie Paquet l'exploitation du service sous les couleurs de la Nouvelle Compagnie de Paquebots (la coque grise devient blanche).

Il continue son service Marseille - Casablanca - Dakar - Abidjan - Cotonou - Lagos - Douala - Libreville - Port-Gentil et Pointe-Noire jusqu'à sa vente en 1967 à la république de Chine où il prend le nom de *Jian-Hua*.



endra pas à plus de 2 m au-dessous de l'axe de la pompe.

b) Pompes auxiliaires verticales à action directe

Une pompe de ce type, d'un débit égal au tiers du débit nécessaire à la toute puissance des chaudières d'une chaufferie, est installée dans chaque rue de chauffe. Son aspiration est munie d'une cloche à air ou de tout autre dispositif pour éviter les à-coups dans le tuyautage. La pompe est munie d'une soupape de retour permettant son fonctionnement sur refoulement fermé.

Toutes les pompes alimentaires peuvent aspirer aux bâches et aux citernes du bâtiment; et refouler aux chaudières.

#### Réchauffeurs d'eau d'alimentation

Les réchauffeurs reçoivent la vapeur d'échappement des auxiliaires. Ils sont munis d'un by-pass permettant de les mettre hors circuit, et de tubes de niveau, ainsi que des thermomètres et manomètres de contrôle.



Le croiseur *Foch* au mouillage dans la rade de Toulon en 1932.

Le *Foch* à la mer avec deux autres croiseurs de la 3<sup>e</sup> division du CA Gensoul, les *Tourville* et *Colbert* en octobre 1934.

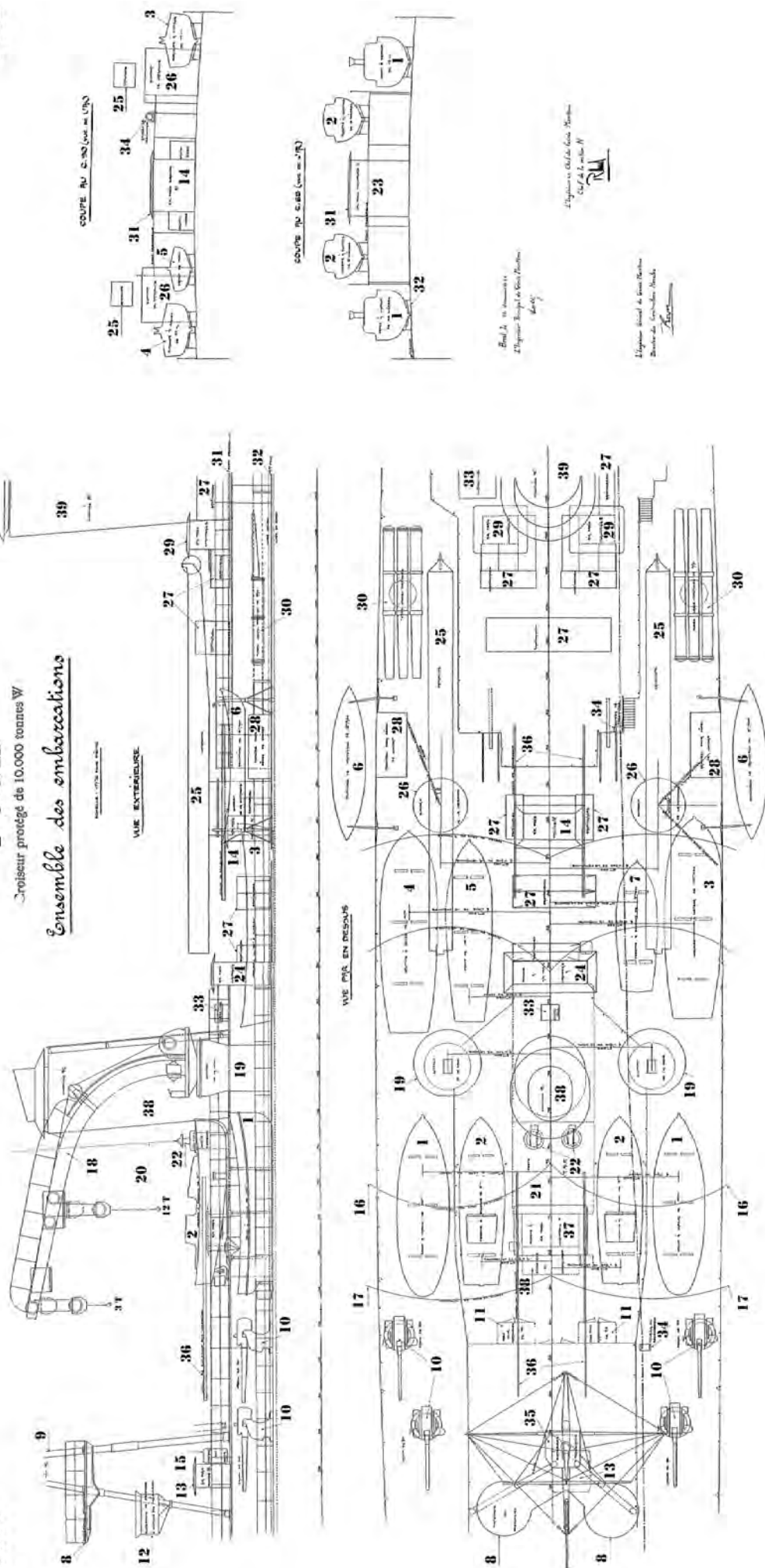


**FOCH**

Croiseur protégé de 10.000 tonnes W

*Ensemble des embarcations*

Pl. 34



Pl. 34

Planche n° 34 de l'atlas de coque du croiseur *Foch* sur l'ensemble des embarcations, faite à Brest le 16 janvier 1933.

- 1. Canots à vapeur de 10 m
- 2. Vedettes à essence de 9 m
- 3. Chaloupe à moteur de 11 m
- 4. Chaloupe à rames de 11 m
- 5. Canot de 10 m
- 6. Deux baleinières de sauvetage de 8,5 m
- 7. Vedette à essence de 7 m
- 8. Plateforme des projecteurs
- 9. Tripode arrière
- 10. Canon de 90 mm
- 11. Parc pour cartouches de 90 mm explosifs

- 12. Plateforme de commande à distance des projecteurs
- 13. Air frais de la machine arrière
- 14. Air frais de la machine avant
- 15. Château d'eau douce
- 16. Cercle du croc de 3 t
- 17. Cercle du croc de 12 t
- 18. Grue
- 19. Support de la grue
- 20. Descente d'antenne
- 21. Cabine de TSF
- 22. Sortie d'antenne

- 23. Manche à air frais de la chaufferie n° 4
- 24. Manche à air frais de la chaufferie n° 3
- 25. Catapulte
- 26. Support de catapulte
- 27. Basingages
- 28. Armoire pour cônes de combat
- 29. Manche à air frais de la chaufferie n° 2
- 30. Tubes lance-torpilles
- 31. Pont passerelle
- 32. 1<sup>er</sup> pont
- 33. Claire-voie

- 34. Écubier de déséchouage
- 35. Plateforme d'observation
- 36. Chemin de roulement pour hydravions
- 37. Secrétariat du commandant
- 38. Cheminée arrière
- 39. Cheminée avant

NB : l'ensemble des embarcations se trouve dans la partie en gras du tableau.